



Par **Patrick Rey** (chroniqueur exclusif)

*Le portage salarial est encore méconnu de certains créateurs d'entreprise ou de certains donneurs d'ordre qui voudraient faire appel à des professionnels non immatriculés en qui ils ont confiance. Et quand il est connu, c'est parfois pour son plus petit dénominateur commun : le service de traitement administratif et de gestion, assuré moyennant des frais de gestion appliqués sur le chiffre d'affaires. L'inconscient collectif des personnes qui interrogent les Entreprises de Portage Salarial (EPS) me fait penser à la réputation qui est faite aux notaires, dont les dits "frais de notaires" sont jugés très élevés. Il en est des EPS comme des notaires : elles sont principalement des collecteurs pour l'Urssaf, tout comme les notaires sont des collecteurs pour les impôts. Qu'en est-il donc du vrai prix du portage salarial ?*

Vu du côté des créateurs d'entreprise ou d'activité, il est souvent...

**[Lire la suite](#)**